

USAGE  
PRO.

PUNAISES  
DES LITS  
ACARIENS  
BLATTES  
FOURMIS  
PUCES  
...



#### PRODUIT BIOCIDÉ

TP 18  
AMM N° FR-2022-0059 1-1

#### USAGES :

Intérieur et extérieur des  
bâtiments.

#### ACTION ET TRAITEMENT :

Dessiccation des arthropodes

#### CONTIENT :

100% terre de diatomée

#### DURÉE DE

#### CONSERVATION :

5 ans

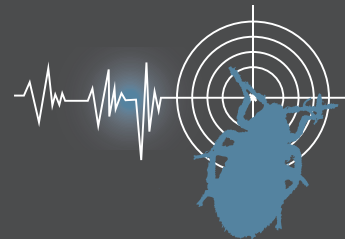
#### AVERTISSEMENT :



#### CONDITIONNEMENT :

Seau de 2 kg

# FOR BUG® P



**FOR-BUG P est un produit d'origine naturelle formé de squelettes siliceux d'algues microscopiques fossiles. Elle agit par une action de déshydratation entraînant la mort des insectes rampants et autres arthropodes tels que les punaises, fourmis, puces, cafards, lépismes...**

**FOR BUG® P agit rapidement en quelques heures et présente une rémanence (durée de l'action) de plusieurs semaines.**

Les parasites, tels que les poux rouges dans les élevages de volailles par exemple, mais également les nuisibles rampants, tels que cloportes, fourmis et autres, se couvrent eux-mêmes de poudre par suite de leur propre activité, ou bien sont saupoudrés lors de l'application. La substance active entraîne l'élimination des graisses de la cuticule et la déshydratation des insectes.

Les nuisibles meurent au bout de quelques heures. À basses températures ou en présence de forte humidité de l'air, l'effet de FOR BUG P peut être retardé de 1 à 2 jours.

#### DOSAGE ET MODE D'EMPLOI

**Dose d'emploi : 30 - 50 g/m<sup>2</sup> ou 5 - 10 g/m linéaire.**

Diffusez la poudre dans les cachettes et sur les lieux de passage des nuisibles ou formez des écrans poudreux de 0,2 cm de haut et de 0,5 cm à 2 cm de large en appliquant env. 5 à 10 g/m linéaire.

**Matériel :** poudreuse de précision de type EXACTICIDE.

**Mode d'emploi :** pulvérisez FOR BUG P de préférence dans les endroits secs et de passage préférés des nuisibles ou dans leurs cachettes (nids, crevasses, fissures de mur etc...).

L'utilisation est possible en intérieur, autour des bâtiments et sur les terrasses.

Il est recommandé de procéder régulièrement à un contrôle de prévention dans les zones les plus sensibles à la contamination.

Après un traitement réussi, n'éliminez pas la couche poudreuse, elle assurera un contrôle préventif sur le long terme. Renouvelez l'application dans le cas d'une nouvelle contamination.

Pour des raisons d'hygiène et de salubrité, enlevez les insectes morts après un traitement réussi.

**Equipements de protection conseillés :** gants et lunettes de protection, masque type FFP2.

#### PRÉCAUTION D'EMPLOI - STOCKAGE ET ÉLIMINATION

##### Manipulation

Ne pas manger, ne pas boire, ne pas fumer pendant l'utilisation.

Ne pas traiter par temps venté. Traiter à l'abri des courants d'air jusqu'au complet dépôt de la poudre.

Conserver le produit dans son emballage d'origine, dans un endroit sec. Réemploi de l'emballage interdit.

Ne pas jeter dans les poubelles ménagères, mais éliminer l'emballage avec ou sans produit en déchèterie ou par un organisme agréé.

##### Élimination - Stockage

Éliminer les restes de produit avec les déchets industriels/les ordures ménagères. Éliminer l'emballage propre au centre de collecte de déchets local.

FOR BUG P se compose de terre à diatomées entièrement naturelle et ses résidus ne sont pas soumis à l'analyse des LMR (limites maximales des résidus).

Après une application réussie, FOR BUG P peut être éliminé avec les restes d'excréments et les litières animales pour servir comme engrais ou compost.

*Dangereux. Respecter les précautions d'emploi.*

*Utilisez les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit. Consulter impérativement la fiche de données de sécurité disponible sur notre site internet :*

*www.edialux.fr ou en faire la demande à l'adresse suivante : info@edialux.fr.*

 **EDIALUX**  
PRODUITS PROFESSIONNELS